

Dossier d'inscription S'Pace Jeunes - 2020/2021



INFORMATIONS FAMILIALES

Nom et prénom du jeune :

N° portable du jeune : Sexe :Née le :

Nom et prénom du parent ou responsable légal :

Adresse :

Code postale : Ville

N° Tél fixe : N° Tél portable :

Adresse mail : Pseudo Facebook parents :

Nom référent CAF :N° d'allocataire CAF ou MSA :

Quotient familial :

Aide CCAS Avrillé Aide CE

Adhésion : 3€ ou 5€
(Sauf adhésion MJC activités)
Veillée : 4€
Prix journée :
Prix demi-journée :

(Rayez les mentions si vous ne donnez pas votre autorisation)

PARTIE ADMINISTRATIVE
(NE PAS REMPLIR SVP)

« J'autorise mon enfant à être pris en photo lors de ces activités et que les clichés soient utilisés dans nos différents supports de communications ».

« J'autorise un salarié de la MJC à transporter mon fils ou ma fille dans sa voiture personnelle ».

ATTENTION Les paiements se font au moment de l'inscription. Merci par avance.

Date inscription					
Période					
Nb journée					
Total					
Nb ½ journée					
Total					
Nb de veillée					
Total					
Adhésion / Stage					
Doit verser					
Montant versé					
Mode de paiement					
Solde (Reste à payer)					
Remarques					

Je m'engage à ne pas modifier les jours de présences de mon enfant 48h avant le jour d'activité. Les absences ne font pas l'objet de remboursement sauf pour une raison médicale et justifiée. Dans ce cas une retenue de 50% sera appliquée pour frais administratifs. En cas d'annulation ou de non présence de l'enfant nous retiendrons 100% des sommes engagées.

Fait le : Signature du responsable légal :

Vacances d'Octobre					Vacances d'Hiver				
lundi 19/10	mardi 20/10	mercredi 21/10	jeudi 22/10	vendredi 23/10	lundi 01/03	mardi 02/03	mer 03/03	jeudi 04/03	vendredi 05/03
1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée
journée	journée	journée	journée	journée	journée	journée	journée	journée	journée
veillée	veillée	veillée	veillée	veillée	veillée	veillée	veillée	veillée	veillée

Vacances d'Octobre					Vacances de Printemps				
lundi 26/10	mardi 27/10	mercredi 28/10	jeudi 29/10	vendredi 30/10	lundi 26/04	mardi 27/04	mer 28/04	jeudi 29/04	vendredi 30/04
1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée
journée	journée	journée	journée	journée	journée	journée	journée	journée	journée
veillée	veillée	veillée	veillée	veillée	veillée	veillée	veillée	veillée	veillée

Vacances de Noël					Vacances de Printemps				
lundi 21/12	mardi 22/12	mercredi 23/12	jeudi 24/12	vendredi 25/12	lundi 03/05	mardi 04/05	mer 05/05	jeudi 06/05	vendredi 07/05
1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	FERMÉ	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée
journée	journée	journée	journée		journée	journée	journée	journée	journée
veillée	veillée	veillée	veillée		veillée	veillée	veillée	veillée	veillée

Vacances d'Hiver				
lundi 22/02	mardi 23/02	mercredi 24/02	jeudi 25/02	vendredi 26/02
1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée
journée	journée	journée	journée	journée
veillée	veillée	veillée	veillée	veillée

A l'S'Pace Jeunes

Règlement intérieur de L'S'Pace

Charte informatique

Je dois avoir complété un dossier d'inscription complet ;
 Je respecte les personnes qui le fréquentent et qui travaillent ;
 Je n'abîme pas le matériel qui est à ma disposition ;
 Je ne peux emprunter aucun matériel de manière ponctuelle ou définitive ;
 Je peux utiliser les jeux (babyfoot, billard, ordinateurs, jeux de sociétés...)
 Je peux consulter sur place les documents d'informations, revues, classeurs au sein du PJJ ;
 Le téléphone portable n'est toléré que sur les temps informels, autrement dit, interdit pendant les activités et les temps du repas. En cas de dommage ou de vol, la responsabilité reviendra au propriétaire.
 Prévenir quand je vais me servir dans le bar en boissons, barres chocolatées, et bonbons
 Mes affaires personnelles restent sous ma responsabilité (Vol, casse...)



« Passer à déconnecter les ordinateurs (Réseaux sociaux) »



N'apporte aucune modification à la configuration des machines, sauf sur autorisation !
 Préviens un adulte s'il y a un dysfonctionnement sur le PC ;
 Ne tente pas de le réparer même si tu es un pro de l'informatique !
 Ne pas tenter de lire, modifier, copier, ou détruire des fichiers ne t'appartenant pas ;
 N'enregistre aucun fichier portant atteinte à la morale d'une personne et à la réputation de la MJC et de L'S'Pace Jeunes ;
 Ne lancer aucune impression sans l'autorisation d'un animateur !
 Respecter les lois, et notamment celles relatives aux publications à caractères injurieux, racistes, pornographiques et diffamatoires.



La consommation d'alcool n'est pas autorisée, même pour les majeurs !



Je ne fume pas dans les locaux, ni pendant les activités. Une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs fréquentant l'S'Pace.



A l'extérieur de L'S'Pace Jeunes

Le coin fumeur est côté terrasse près du canotier ;



Je respecte les espaces verts ;
 Lors des activités organisées par L'S'Pace, je respecte les consignes de sécurité données par l'équipe d'animation ;
 Je respecte le règlement du Centre Brassens et n'entre pas dans les salles fermées !

Les Sanctions

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à reconsidérer l'accès à L'S'Pace Jeunes

1^{ère} sanction : Avertissement oral donné par l'animateur, et signalé à l'ensemble de l'équipe

2^{ème} sanction : Rencontre avec l'équipe, le jeune et sa famille

3^{ème} sanction : Exclusion temporaire ou définitive, après une rencontre entre équipe, jeune et parents.

« Tu peux te passer de moi lors des activités et des temps de repas, si si je t'assure ! »

Date et signature des parents ou du représentant légal suivi de la mention « Lu et approuvé »

Signature du jeune suivi de la mention « Lu et approuvé »

